

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	122 796	97 989	24 807	2,24	20 853	2,20
Immobilisations financières	3 924		3 924	0,35	2 724	0,29
ACTIF IMMOBILISÉ	126 721	97 989	28 731	2,60	23 577	2,49
Matières premières, approv., en cours de production	4 500		4 500	0,41	9 775	1,03
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	0,09	20 595	2,18
Clients et comptes rattachés	211 012		211 012	19,07	216 173	22,83
Autres créances	15 458		15 458	1,40	28 288	2,99
Valeurs mobilières de placement					150 000	15,84
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	824 935		824 935	74,56	495 609	52,35
Caisse	515		515	0,05	327	0,03
Charges constatées d'avance	20 255		20 255	1,83	2 364	0,25
ACTIF CIRCULANT	1 077 674		1 077 674	97,40	923 132	97,51
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	1 204 395	97 989	1 106 405	100,00	946 709	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 7 500)	7 500	0,68	7 500	0,79
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	1 500	0,14	1 500	0,16
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	606 818	54,85	530 015	55,98
Résultat de l'exercice	160 258	14,48	116 803	12,34
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	776 076	70,14	655 818	69,27
Provisions pour risques et charges	83 757	7,57		
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	96 200	8,69	142 994	15,10
Autres dettes	139 188	12,58	127 642	13,48
Produits constatés d'avance	11 184	1,01	20 255	2,14
DETTES	246 573	22,29	290 891	30,73
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	1 106 405	100,00	946 709	100,00

3J CONSTRUCTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros
Siège Social : 10, rue Montesquieu, 93410 Vaujours
352 720 726 R.C.S Bobigny

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MAI 2026

Le 27 mai 2026 à 10 heures

Les associés de la société 3J CONSTRUCTIONS, société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, 10, rue Montesquieu, 93410 Vaujours, sur convocation du Président.

L'Assemblée Générale est présidée par A.R.C. CONSTRUCTION, Président associé de la Société, représentée par Monsieur Florian CHEANNE son gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé, présent ou représenté, entré en séance.

Selon la feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président de séance, les associés présents ou représentés possèdent 250 actions sur les 250 actions composant le capital social. L'Assemblée Générale réunit le quorum exigé par la loi et les statuts, elle est donc déclarée régulièrement constituée. Elle peut ainsi valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les justificatifs de convocation des associés ;
- Les statuts de la Société ;
- La feuille de présence ;
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce établi par le Président ;
- Les comptes annuels de la Société arrêtés au 31 décembre 2025.

Le Président de séance déclare que l'ensemble des documents et renseignements prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires ont été adressés et/ou ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans des délais leur permettant d'être dûment informés et à même de se prononcer sur les points figurant à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations et reconnaît que les associés ont été valablement convoqués.

Puis, le Président de séance rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Quitus aux dirigeants
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce

établi par le Président et décision à cet égard

- Rémunération de A.R.C. CONSTRUCTION en sa qualité de Président
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président de séance présente et commente les comptes de l'exercice écoulé, puis donne lecture à l'Assemblée Générale du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

Cette lecture terminée, le Président de séance déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée Générale approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : QUITUS AUX DIRIGEANTS

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président et au Directeur général de l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 160 258 euros.

L'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- A titre de dividendes : 40 000 euros.
- Au compte report à nouveau : 120 258 euros portant ainsi ce compte à un total de 727 076 euros.

La mise en paiement sera compensée par les avances de trésorerie.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*), en euros	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2024	40 000	40 %	néant
31 décembre 2023	40 000	40 %	néant
31 décembre 2022	néant	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce établi par le Président, prend acte qu'aucune convention n'a été conclue ni reconduite tacitement au cours de l'exercice écoulé et, par conséquent, qu'aucune convention n'est à soumettre à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : REMUNERATION DE A.R.C. CONSTRUCTION EN SA QUALITE DE PRESIDENT

La rémunération de ARC CONSTRUCTION pour ses fonctions de Présidente s'est élevée à 235 000 au cours de l'année 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

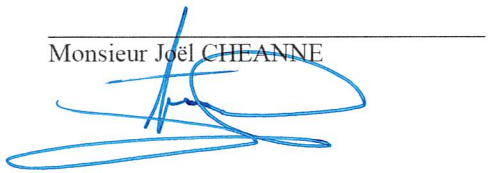
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

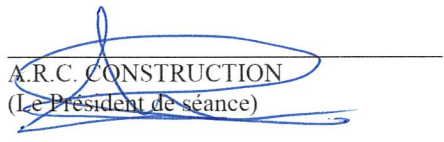
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et par tous les associés présents ou représentés, une feuille de présence ayant par ailleurs été signée par les votants.

Monsieur Joël CHEANNE



A.R.C. CONSTRUCTION
(Le Président de séance)



3J CONSTRUCTIONS

10 rue de Montesquieu

93410 VAUJOURS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 106 405,21 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 160 258,03 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/03/2026 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 126 721

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	111 028	11 769		122 796
Immobilisations financières	2 724	1 200		3 924
TOTAL	113 752	12 969		126 721

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 97 989

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	90 175	7 814		97 989
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	90 175	7 814		97 989

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel	78 480	57 363	21 117	de 3 à 5 ans
Inst.agenc.divers	8 056	8 056	0	8 ans
Materiel de transport	11 231	11 196	36	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	25 029	21 375	3 654	de 3 à 5 ans
TOTAL	122 796	97 989	24 807	

3.2 - Etat des créances = 250 649

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 924		3 924
Actif circulant & charges d'avance	246 724	246 724	
TOTAL	250 649	246 724	3 924

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 205

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	205
Disponibilités	
TOTAL	205

3.4 - Charges constatées d'avance = 20 255

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 7 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	250	30,00	7 500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	250	30,00	7 500

4.2 - Provisions = 83 757

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges		83 757			83 757
TOTAL		83 757			83 757

4.3 - Etat des dettes = 246 573

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	96 200	96 200		
Dettes fiscales & sociales	117 317	117 317		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	21 871	21 871		
Produits constatés d'avance	11 184	11 184		
TOTAL	246 573	246 573		

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 72 480

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	71 771
Dettes fiscales & sociales	709
Autres dettes	
TOTAL	72 480

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Produits constatés d'avance = 11 184

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 490 586

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	2 486 190	99,82 %
Produits des activités annexes	4 396	0,18 %
TOTAL	2 490 586	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 46 959

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	204 517	46 959	157 558
Résultat financier	1 786		1 786
Résultat exceptionnel	914		914
Participation des salariés			
TOTAL	207 217	46 959	160 258

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maitrise & techniciens	1	
Employés	1	
Ouvriers	4	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	7	0

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 205

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	205
Compte courant interet(4558000000)	205
TOTAL	205

8.2 - Charges constatées d'avance = 20 255

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(4860000000)	20 255
TOTAL	20 255

8.3 - Charges à payer = 72 480

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	71 771
Fournis.fact.non parvenues(4081000000)	71 771
Dettes fiscales et sociales :	709
Taxe d apprentissage libératoire(4380000000)	181
Etat charges a payer(4486000000)	528
TOTAL	72 480

8.4 - Produits constatés d'avance = 11 184

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d'avance(4870000000)	11 184
TOTAL	11 184

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euro
- Avec comptes substitués

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500
b) Nombre d'actions émises	250	250	250	250	250
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 490 586	1 254 044	1 324 824	1 659 643	1 181 790
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	298 788	154 798	150 290	155 715	58 029
c) Impôt sur les bénéfices	46 959	32 553	32 861	34 533	1 223
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	251 829	122 245	117 429	121 182	56 806
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	160 258	116 803	114 580	120 345	56 499
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 007	489	470	485	227
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	641	467	458	481	226
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	7				
b) Montant de la masse salariale	211 909	217 460	193 325	256 006	264 402
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	119 819	125 543	110 147	101 329	114 201

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Des comptes annuels présenté en Euro

- Avec comptes substitués

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet EXPERTYM, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables,

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 3J CONSTRUCTIONS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2025 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 106 405
Chiffre d'affaires hors taxes	2 490 586
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	160 258

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour EXPERTYM
Fait à PARIS le 27/03/2026